

Annexe n° 1 : TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Extrait du registre du Conseil Municipal du 29 juin 2022 :

DÉLIBÉRATION FIXANT LE MONTANT DE LA LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Après délibération,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, FIXE ainsi que suit les tarifs de la location de la salle polyvalente et de la caution :

Location de la salle polyvalente :

- Pour les habitants d'Haravilliers : **300 €**
- Pour les extérieurs :
 - **600 €** en saison basse (du 16 octobre au 31 mars)
 - **800 €** en saison haute (du 1^{er} avril au 15 octobre)
- La caution est fixée à 2 000 € (+ caution ménage de 100 €)
- Au moment de la réservation, un acompte de 50% du prix de la location sera demandé et encaissé

Extrait du registre du Conseil Municipal du 18 décembre 2024 :

DÉLIBÉRATION FIXANT LE MONTANT DES OPTIONS

Après délibération,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, FIXE ainsi que suit les tarifs des options suivantes :

- Location de la vaisselle et du lave-vaisselle : **50 €** (vaisselle rendue nettoyée et rangée)

Extrait du registre du Conseil Municipal du 7 juillet 2026 : « Le locataire est entièrement responsable du nettoyage et du rangement de la salle polyvalente ainsi que de ses équipements pendant et à l'issue de la période de location (article 2 règlement intérieur) ».